

PREFET DE SAONE-ET-LOIRE

Compte rendu du Comité Local d'Information et de Concertation

ARCELORMITTAL-STAINLESS France

17 juin 2010 - 9h30
sous-préfecture de Charolles

Le 17 juin 2010 à 9h30 s'est tenue à Charolles sous la présidence de M. LEROUX-HEURTAUX, sous-préfet de l'arrondissement de Charolles, la troisième réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) d'ARCELORMITTAL-STAINLESS FRANCE.

Etaient présents :

M. Jackie LEROUX-HEURTAUX, sous-préfet de Charolles
M. Dominique LOTTE, maire de Gueugnon
M. Jean-Yves LEDEME, chef du BDSC, préfecture Saône-et-Loire
Mme Martine NICOLAS, BDSC, préfecture de Saône-et-Loire
M. Dominique VANDERSPEETEN, responsable du groupe risques industriels de la DREAL Bourgogne
M. Laurent STREIBIG, groupe risques accidentels et industriels, DREAL Bourgogne
Mme Pascale BOUIMA, DDT 71, service environnement prévention des risques
M. Yves ANDRIEU, DDT 71, service environnement prévention des risques
Mme Joëlle BORDAT, DGSA, mairie de Gueugnon
M. Yves SAHUC, responsable hygiène sécurité environnement ARCELORMITTAL
M. José MARTINS, CHS-CT ARCELORMITTAL
M. Lionel LAUPRETRE, CHS-CT ARCELORMITTAL
M. Georges MARTINS BALTAR, directeur adjoint, DDTEFP
Mme Sandrine CHARRIER, CETE de Lyon
Lieutenant Thierry VUILLEMIN, SDIS Saône-et-Loire
M. Ludovic BENAS, stagiaire IRA, DDT Mâcon
Rédaction compte rendu : Mme Elodie DELHAY de l'ACERIB¹

¹ ACERIB : Agence de Communication et d'Echange sur les Risques Industriels en Bourgogne

1/ Ouverture de séance par le Président

Le Président ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

M. SAHUC excuse M. CAREL, directeur du site de Gueugnon d'ArcelorMittal et présente MM. MARTINS et LEPAUTRE, nouvellement élus au collège salariés du CHS-CT.

2/ Présentation du rapport d'activité par l'exploitant

M. SAHUC présente le rapport d'activité de la société ARCELORMITTAL (cf pièce jointe).

Evolution de l'activité du site / éventuelles modifications

Le site de Gueugnon avait été présenté lors de la première réunion du CLIC le 26 février 2006. Les faits significatifs survenus sont :

- arrêté préfectoral du 5 novembre 2008 : Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- forte baisse conjoncturelle de l'activité (40 à 50 %) depuis le 4^{ème} trimestre 2008
- actuellement, fonctionnement à 80 %
- pas de modification notable apportée au site

Bilan de fonctionnement de la distribution d'acide fluorhydrique

Pour rappel : le site de Gueugnon est classé Seveso seuil haut de part sa capacité de stockage de 43 tonnes d'acide fluorhydrique (HF). Lors de la première réunion du CLIC ont été décrits le fonctionnement de la distribution d'HF et les principales conclusions et mesures issues de l'étude de dangers.

Après plus de 5 ans de fonctionnement, 45 dépotages (livraisons par camion) ont été réalisés soit une consommation de 1 173 m³ de HF. La station a fonctionné avec un taux de disponibilité de l'installation toujours proche de 100% et aucune rupture d'alimentation pour les outils utilisateurs n'a eu lieu.

Bilan des incidents depuis le dernier CLIC

Aucun incident n'ayant eu d'impact extérieur, ni aucun incident mineur circonscrit à l'intérieur de la zone confinée ne se sont produits depuis le dernier CLIC.

Bilan de fonctionnement de la distribution d'acide fluorhydrique

• Petites actions d'améliorations continues :

- remplacement des pots d'amorçage PPH par pots en PE
- installation d'une plate-forme d'accès pour les intervenants sur la cuve de stockage, le poids initial accepté sur cette plate-forme était de 120 kg (1 intervenant + son matériel), il est passé à 250 kg
- agrandissement et modification de la plate-forme du local de dépotage. Le but est de faciliter l'opération de branchement et de débranchement des flexibles sur container et d'optimiser l'accès en cas de secours
- installation de points de décontamination (5 lavabos inox à palette) pour le rinçage ou le lavage
- mise en place de protection sur l'ensemble des motopompes de transfert du local de stockage en cas d'aspersion (essais maintenance)
- remplacement des flexibles pour dépotage par des flexibles inox revêtus à l'intérieur de polytétrafluoroéthylène (polymère) facilitant la maniabilité
- achat d'un moto ventilateur complet de rechange pour le laveur des buées et stockage de celui-ci dans le local laveur pour remplacement en cas d'urgence

- asservissement du démarrage des pompes de transfert à la condition « porte local stockage fermée » (suite à la visite de la DREAL)
- Prochain arrêt annuel pour entretien prévu prochainement avec notamment :
 - réalisation du plan de maintenance
 - remplacement de la pompe de circulation, de la pompe de purge, du moto ventilateur du laveur de buées

Programme de réduction des risques

- pas de modification prévue suite au bilan de fonctionnement
- maintien des actions définies de surveillance, de contrôle et de maintenance
- mise à jour de l'étude des dangers transmise le 14 janvier 2010
- mise à jour du Plan d'Opération Interne (POI) transmise le 6 avril 2010
- lancement de la communication du Plan Particulier d'Intervention « PPI » au public avec les services de l'Etat et la municipalité le 27 mai 2010

Bilan du système de gestion de la sécurité

- l'entreprise dispose d'un système de management intégré de l'environnement et de la sûreté industrielle
- ce système intègre le système de gestion de la sécurité au sens de l'arrêté du 10 mai 2000
- l'entreprise est auditée chaque année
 - par un organisme externe indépendant au titre de la norme ISO 14001 et du référentiel OHSAS 18001
 - par la DREAL au titre de l'inspection des installations classées

Discussion :

M. LEROUX-HEURTAUX remarque tout d'abord qu'il n'y a aucun représentant d'association présent à la réunion.

M. LOTTE souligne les bonnes relations que la mairie entretient avec l'entreprise depuis un an et demi que ce soit sur la sécurité ou sur l'intégration du site industriel dans la ville. A chaque fois qu'il y a une difficulté ou une réflexion sur l'évolution du dispositif, elle est menée de manière partenariale.

M. LEDEME précise qu'un exercice de sécurité civile avec déploiement de moyens sur le site est prévu en novembre avec activation des POI et PPI.

M. LEROUX-HEURTAUX souligne que cet exercice est utile pour corriger et adapter les plans et les méthodes de travail. Lors des réunions de présentation de la plaquette, il a demandé à ce qu'en plus de l'aspect technique lié à la sécurité, deux autres aspects soient mis en avant dans cet exercice. Le premier est la participation des maires de Gueugnon et des communes de la communauté de communes pour l'information et la mise en sécurité de la population. S'il arrivait quelque chose, ils auraient un rôle important à jouer, il est donc primordial de les associer à cet exercice. Le deuxième aspect est le volet communication : en cas de catastrophe de cette nature, la communication est importante. Une mauvaise communication risque d'aggraver les effets de ce qui pourrait se produire.

3) Inspection de la DREAL du 9 septembre 2009

M. STREIBIG expose les conclusions de l'inspection de la DREAL du 09/09/09 sur la thématique eau.

Les modalités de gestion des rejets d'eau par la société sont globalement satisfaisantes.

La consommation d'eau est en baisse continue. Cependant, le seuil fixé à 2l/m² de surface traitée et par fonction de rinçage par arrêté préfectoral du 17 juillet 2007 n'est pas encore atteint. La DREAL invite ARCELORMITTAL à continuer ses efforts afin d'atteindre cet objectif.

De manière très ponctuelle, des dépassements de certains flux ont été constatés mais ils ne perdurent pas dans le temps.

Suite à la pollution accidentelle de l'été 2008, l'étude de faisabilité de la dérivation du Ru Louisette était en cours. La DREAL a demandé à l'exploitant de réaliser les travaux nécessaires.

L'inspection relative au système de sécurité aura lieu la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, M. LEROUX-HEURTAUX remercie les participants et clôt la séance.

LE PRESIDENT,



Jackie LEROUX-HEURTAUX